



*Ministère de l'enseignement
Primaire, Secondaire et
Professionnel*



Appel d'offres

Évaluation de l'expérimentation
d'IFADEM -RDC dans le Katanga

Termes de référence



N.B. *Pour alléger le texte et en faciliter la lecture, le genre masculin des noms, des postes ou des fonctions inclut les genres féminin et masculin.*

SOMMAIRE

1. Objet du présent Appel d’Offres	5
2. Objectifs et champs de l’évaluation	5
Objectifs.....	5
Cadre méthodologique de l’évaluation	6
3. Conditions de l’évaluation	8
Compétences souhaitées.....	8
Comité de pilotage de l’évaluation - Contacts.....	9
Calendrier et phasage de l’évaluation.....	10
Format du rapport final.....	11
4. Modalités du marché	12
Prix du marché.....	12
Sélection qualitative	12
Critères d’attribution.....	12
Paiements.....	12
Contrat	12
Annexes	13
Annexe 1. Éléments de contexte.....	14
Annexe 2. L’Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres	21
Annexe 3. Liste des documents mis à la disposition des évaluateurs.....	31

ABREVIATIONS ET SIGLES

APEFE	Association pour la promotion de l'éducation et la formation à l'étranger
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
CN	Comité national
CNF	Campus numérique francophone
CP	Comité provincial
DIPROMAD	Direction des programmes scolaires et matériel didactique
EPSP	Enseignement primaire, secondaire et professionnel
FAD	Formation à distance
FOAD	Formation ouverte et à distance
IFADEM	Initiative pour la formation à distance des maîtres
MEPSP	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
PIE	Plan intérimaire de l'Éducation
RDC	République Démocratique du Congo
SERNAFOR	Service national de formation
TICE	Technologie de l'Information et de la communication pour l'enseignement

1. OBJET DU PRÉSENT APPEL D'OFFRES

Le Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (MEPSP) de la République démocratique du Congo, appuyé par ses partenaires, l'Agence Universitaire de la Francophonie, l'Organisation Internationale de la Francophonie et Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Formation à l'Etranger (APEFE), développe depuis juillet 2011 l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM).

La phase expérimentale touchera à sa fin le 31 décembre 2013.

Un appel à experts pour l'évaluation de l'expérimentation est lancé ce 30 juillet 2013 selon les conditions ci-dessous :

2. OBJECTIFS ET CHAMPS DE L'ÉVALUATION

Objectifs

L'évaluation de la phase d'expérimentation d'IFADEM en République démocratique du Congo a trois objectifs majeurs :

- a) Une évaluation rétrospective qui entend donner une appréciation sur le dispositif de formation mis en place et sur son degré de réponse aux objectifs de la RDC en la matière, détaillés dans *l'Accord de partenariat*.
- b) Une évaluation du degré d'appropriation de l'Initiative par les acteurs éducatifs congolais et du potentiel de déploiement dans de nouvelles provinces.
- c) Une évaluation prospective qui permette aux décideurs de tirer les enseignements de la phase d'expérimentation dans l'optique d'un déploiement d'IFADEM, au regard de différents paramètres détaillés ci-après, et de faire des recommandations au Ministère de l'EPSP.

Examen des processus

Les experts procéderont à l'analyse du déroulement de la phase d'expérimentation, des processus mis en œuvre et des activités.

Ils examineront les étapes de préparation, d'adaptation de la phase expérimentale dans ses différentes dimensions :

- coordination entre les différentes parties prenantes et gouvernance du projet ;
- pilotage du dispositif et fonctionnement administratif ;
- identification des acteurs, constitution et animation des équipes ;
- adaptation / conception des contenus de formation ;
- installation des infrastructures techniques ;
- organisation des formations de formateurs et cadres ;
- organisation / suivi de la formation et de l'évaluation des enseignants ;
- reporting, communication interne ;
- communication externe.

Analyse des résultats de la phase d'expérimentation

L'évaluation de la phase d'expérimentation d'IFADEM observera principalement l'introduction de certaines innovations pédagogiques et techniques dans le système éducatif et de formation initiale et continue de la RDC.

Les experts analyseront les résultats obtenus au regard des objectifs visés mais aussi les résultats qui pourraient être induits sur le système éducatif, sur les institutions parties prenantes de l'Initiative, sur la société civile, etc.

Ils tiendront compte de la diversité des publics directement ou indirectement ciblés par le dispositif de formation : enseignants, directeurs d'écoles, conseillers pédagogiques, inspecteurs, cadres, élèves, élèves-instituteurs, etc.

Les experts s'appuieront sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour évaluer :

- la qualité du programme de formation et son adéquation au contexte et aux besoins des enseignants et du système éducatif ; le niveau d'appropriation des contenus de formation par les enseignants et les encadreurs ; leur impact sur les pratiques de classe ;
- la qualité des formations de formateurs (linguistique, FOAD, TICE, sciences de l'Education, etc.) et de l'accompagnement des acteurs par des experts internationaux, l'adéquation entre les domaines faisant l'objet d'un renforcement de capacités et les besoins du dispositif et du système éducatif ;
- l'impact du dispositif sur les pratiques professionnelles des enseignants (préparation des cours, documentation, etc.), des conseillers pédagogiques (conception des formations de formateurs, accompagnement des enseignants en poste, remédiation, etc.), des inspecteurs (évaluation formative des enseignants, etc.) ;
- le niveau d'appropriation de leurs rôles par les différents intervenants (tuteurs, formateurs, animateurs, concepteurs) et leur incidence sur les relations entre les corps professionnels (instituteurs et inspecteurs par exemple) ;
- la qualité des infrastructures aménagées ; le nombre et le type d'utilisateurs des Espaces numériques ; le niveau d'autonomisation de la gestion et de l'animation des Espaces numériques ; l'impact des Espaces numériques sur les pratiques éducatives et professionnelles ;
- tout autre domaine jugé pertinent par les experts et acceptés par les commanditaires de l'évaluation.

Cadre méthodologique de l'évaluation

Analyse descriptive

Dans un premier temps, les experts proposeront une description analytique du déroulement de la phase d'expérimentation d'IFADEM en RDC.

Les experts formaliseront leurs observations (les données brutes seront présentées dans le texte descriptif ou dans les annexes qui y seront rattachées) et les constats qui découlent des faits, des données, d'interprétations et d'analyses. Cette description devra notamment comprendre :

- une présentation du contexte et de son évolution ;
- une description du projet (objectifs, contenu, intervenants, mode opératoire, etc) ;
- un résumé analytique du déroulement du projet depuis son identification jusqu'à la date de l'évaluation mettent ainsi en évidence les principaux événements qui l'ont marqué et les principales difficultés rencontrées et mentionnant le cas échéant les réorientations survenues.

Évaluation de la performance du projet : cinq critères d'évaluation

À partir des constats et des informations disponibles, les experts devront dans un second temps évaluer la performance du projet selon les cinq critères traditionnels de l'évaluation.

- **Pertinence** : les experts apprécieront le bien-fondé des activités menées au regard des objectifs et des enjeux déterminés au départ par les parties prenantes et formalisés dans l'*Accord de partenariat*. Cette analyse sera systématiquement complétée par une appréciation de la cohérence interne du projet (concordance entre les divers moyens et instruments mobilisés pour concourir à la réalisation des objectifs) et de la cohérence externe du projet (concordance avec les actions entreprises par les autres acteurs, partenaires techniques et financiers, etc.).
- **Efficacité** : les experts apprécieront le degré d'atteinte des objectifs du projet (en particulier les objectifs à court et moyen terme) et le taux de réalisation du projet (comparaison entre les réalisations attendues et les réalisations effectives).
- **Efficience** : l'efficience étudiera la relation entre les moyens mis en œuvre et leurs coûts. Les experts pourront s'appuyer pour ce faire sur les rapports d'audit détaillés par postes de dépenses et sur l'analyse des coûts effectuée en partie dans l'expertise sur la formation continue notamment en ce qui concerne les Espaces numériques.
- **Impact** : les experts apprécieront ici les effets à moyen et long terme sur les différents bénéficiaires, positifs et négatifs, qui peuvent être raisonnablement attribués en partie ou en totalité aux activités évaluées, directement ou non (effets directs et indirects), intentionnellement ou non (effets attendus ou non attendus).
- **Viabilité** : les experts s'interrogeront sur la capacité du système éducatif à s'approprier progressivement, au cours d'une phase de déploiement, la gestion, l'administration et la pérennisation du dispositif au niveau institutionnel, technique et financier et si oui à quelles conditions.

Questions de l'évaluation rétrospective

L'évaluation apportera des éléments d'analyse et de jugement sur les questions évaluatives suivantes.

- a. **Les indicateurs et le suivi des résultats** : le dispositif dans son ensemble a-t-il été mené conformément à sa définition de départ, à son budget, à son calendrier ? Des écarts sont-ils constatés, importants, expliqués ?
Les résultats de la phase d'expérimentation et la communication interne ont-elles permis de donner à IFADEM une visibilité et une reconnaissance au plan national ?
- b. **Articulation du projet aux objectifs nationaux** : le dispositif correspond-t-il aux orientations politiques et stratégiques du Ministère en matière de formation continue ? Quelles contributions directes ou indirectes de l'État sur le projet ? Quel niveau d'implication du Ministère dans la gestion du projet ? Le projet s'articule-t-il avec d'autres programmes d'action mis en œuvre par les institutions nationales et les partenaires sectoriels ?

Questions de l'évaluation prospective

La partie prospective de l'évaluation de la phase d'expérimentation devra notamment donner son avis sur les questions suivantes.

- a. Quelle extension pour une éventuelle phase 2 d'IFADEM ? Géographique (nouvelles provinces) ? Linguistique ? Disciplinaire (enseignement d'autres matières en français) ou pédagogique ? Thématiques ? Degré(s) d'enseignement ? Si oui le(s)quel(s) ?
- b. Quel dispositif de formation ? Quelles modalités ? Quels invariants ? Quelle place pour les TIC/TICE ? Quelles priorités pour le renforcement des capacités nationales d'encadrement ?
- c. Quel pilotage ? Central, déconcentré, mixte ?
- d. Quelle articulation avec les réformes du système d'éducation congolais ?

Compétences souhaitées

Deux experts indépendants seront sélectionnés, un international et un national (congolais), dans l'un des domaines suivants :

1) Gestion des systèmes de formation continue, formation à distance et technologies de l'information et de la communication en éducation :

- Connaissance des systèmes de formation initiale et continue en Afrique subsaharienne francophone ;
- Expérience en renforcement de capacités des services et institutions chargés des dispositifs nationaux de Formation continue ;
- Connaissance du contexte technologique en Afrique subsaharienne et dans les zones rurales africaines ;
- Expérience en ingénierie des dispositifs de formation à distance utilisant les TICE dans les systèmes éducatifs en Afrique sub-saharienne ;
- Connaissance des projets techno-pédagogiques en cours en Afrique ;
- Expérience dans l'enseignement des et par les TICE.
- Expérience dans le montage de projet et l'analyse budgétaire d'un dispositif de formation à distance.

2) Pédagogie et didactique des langues :

- Expérience dans la mise en place de dispositifs d'enseignement du et en français ;
- Connaissance de la pédagogie par objectifs et par compétences ;
- Connaissance de la didactique du français langue étrangère et/ou seconde ;
- Connaissance de la didactique convergente/intégrée et de la prise en compte des langues nationales dans l'enseignement du français ;
- Connaissance des problématiques des systèmes éducatifs d'Afrique subsaharienne.

NB : en plus les experts doivent pouvoir justifier d'une expérience de l'évaluation et/ou de la mise en place des projets éducatifs (approches quantitatives et qualitatives) d'au moins deux ans.

Les deux experts travailleront en parfait binôme.

Comité de pilotage de l'évaluation - Contacts

Pour l'organisation de leur travail, les experts auront pour interlocuteurs les responsables du Comité de coordination IFADEM, Papa Youga Dieng (papa-youga.dieng@francophonie.org) et Didier Oillo (didier.oillo@auf.org), chargés de piloter le suivi de leur mission.

Linda Kaninda, chargée de projet IFADEM/RDC-Katanga (linda.kaninda@auf.org) et Marion Alcaraz, responsable de projet au sein du Comité de coordination internationale (marion.alcaraz@auf.org) suivront le bon déroulement de leur expertise et leur fournira les documents nécessaires.

En RDC, les interlocuteurs principaux seront :

- pour le MEPSP, JovinMukadi (joemukadi2005@yahoo.fr), Conseiller du Ministre chargé de la coopération internationale et Secrétaire exécutif IFADEM ; Anne-Marie Nzumba, directrice-chef de service des programmes scolaires et matériel didactique (DIPROMAD) et coordonnatrice des concepteurs de contenus (amanzumba@yahoo.fr); Nicolas Nyengue, Inspecteur principal provincial et coordonateur provinciale IFADEM (inspectionensp@yahoo.fr);
- pour l'OIF/AUF, Narcisse Kalenga (narcisse.kalenga@auf.org), responsable du Campus numérique francophone de Lubumbashi ; Jean René Galekwa (jean-rene.galekwa@auf.org), responsable du Campus numérique francophone de Kinshasa ; Didier Mwewa (didier_mwewa@yahoo.fr), Délégué général à la Francophonie.
- pour l'APEFE, David Gaquere (d.gaquere@apefe.org), coordonnateur à Kinshasa, et Clément Tshibangu, chargé de projet à Lubumbashi (c.tshibangu.ck@apefe.org)

Calendrier et phasage de l'évaluation

Résumé

31 août 2013 : date limite de réception des candidatures

1-30 septembre 2013 : sélection des experts

1^{er} octobre 2013 : envoi de la documentation aux experts

Dans la semaine du 7 octobre 2013 (date à préciser) : réunion de lancement

14-26 octobre : mission de terrain à Lubumbashi

Dans la semaine du 18 novembre 2013 (date à préciser) : présentation d'un rapport intermédiaire au Comité de pilotage de l'évaluation

30 novembre 2013 : envoi du rapport final au MEPS, à l'AUF, l'OIF, l'APEFE

Phase de structuration et de documentation

Le **1^{er} octobre 2013**, les experts recevront l'ensemble de la documentation nécessaire à leur étude. L'étude documentaire doit permettre de préciser leur démarche méthodologique, prévoir les outils d'évaluation (grilles d'entretiens, études de cas, étalonnage), des indicateurs et des critères.

Réunion de lancement avec le Comité de pilotage de l'évaluation - Date à déterminer avec les experts

Dans la **semaine du 7 octobre 2013**, une visioconférence sera organisée pour lancer la mission d'évaluation. Elle réunira les deux experts retenus et deux membres du comité de pilotage de l'évaluation. Elle permettra de :

- rappeler les attentes du Comité de pilotage de l'évaluation ;
- échanger sur les TDR et les documents fournis ;
- échanger sur la méthode d'évaluation qu'ils préconisent ;
- préciser le périmètre de l'étude ;
- confirmer le planning de travail et de réalisation de la mission (livrables attendus);
- échanger sur les indicateurs et critères d'évaluation ;
- présenter la liste des entretiens et observations prévus dans le planning de mission ;
- souligner les problématiques sur lesquelles une attention particulière doit être portée dès le départ des travaux ;

Phase terrain

Les experts se rendront en RDC du **14 au 26 octobre 2013** (dates exactes à préciser en fonction des disponibilités des vols).

Le planning de mission précisé au préalable prévoira :

- qu'ils rencontrent l'ensemble des acteurs directement impliqués dans l'Initiative – le Comité national/provincial, représentants de l'AUF, l'OIF, l'APEFE ou indirectement concernés par l'IFADEM de par leur implication dans l'enseignement de base et/ou la formation continue des enseignants : responsables institutionnels et techniques ;
- qu'ils rencontrent l'ensemble des responsables pédagogiques chargés de l'encadrement des instituteurs en formation ;
- qu'ils observent des séances de classe d'instituteurs ayant suivi la formation IFADEM et d'instituteurs n'ayant pas suivi la formation IFADEM.

Phase finale d'analyse et de rédaction

Entre le **26 octobre et le 18 novembre 2013**, les experts rédigeront leur rapport intermédiaire qui sera présenté aux équipes (CN, CCI, Equipe projet) la semaine du 18 novembre 2013.

Le rapport final sera attendu le **30 novembre 2013**. Il devra répondre à l'ensemble des demandes formulées dans les termes de référence.

Format du rapport final

Le rapport d'évaluation devra être rédigé en français, comprendre un maximum de 50 pages (sans les annexes) et être formulé de manière claire pour les décideurs et non spécialistes. Les experts devront obligatoirement transmettre au comité de pilotage de l'évaluation la totalité des informations brutes obtenues (compte-rendu des entretiens, études de cas, études quantitatives, etc.).

Les experts présenteront pour chaque question de l'évaluation rétrospective :

- la ou les conclusions détaillées ;
- les informations collectées et traitées à l'appui des conclusions ;
- la ou les recommandations détaillées, dans le but de promouvoir l'efficacité, la qualité ou l'efficience de l'initiative, de réorienter ses objectifs ou de réallouer ses ressources. Elles devront être reliées aux conclusions de l'évaluation ;
- les annexes (documents d'étape et d'analyse, etc.).

La partie de l'évaluation consacrée à une analyse prospective présentera, pour chaque question de l'évaluation :

- une explicitation des enjeux liés à la question traitée ;
- les principaux éléments de son analyse ;
- une ou des recommandations argumentées pour le CCI ou pour le Ministère ;
- les facteurs de risques liés au(x) choix préconisés par les experts.

NB : les données recueillies par les évaluateurs et les rapports transmis (intermédiaire et final) sont la propriété exclusive du MEPSP, de l'AUF, de l'OIF et de l'APEFE.

4. MODALITÉS DU MARCHÉ

Prix du marché

L'expert présentera un prix forfaitaire comprenant :

1. Tous les frais concernant la rémunération par jour d'activités dans une fourchette de 200 à 300 euros / jour équivalent temps plein.

NB. La durée totale du travail équivalent temps plein est estimée à 20 jours par expert (10 jours de préparation-rédaction et 10 jours de mission).

2. Tous les frais liés aux missions : per diem, logement, télécommunications, assurances , billets d'avion internationaux et/ou locaux, déplacements terrestres locaux.

Les prix sont exprimés en euros, fermes et non révisables.

Sélection qualitative

Les soumissionnaires sont invités à envoyer avant le 30 août 2013 un dossier incluant :

- un curriculum vitae détaillant leurs références en matière d'expertise telles que stipulées au point 3, page 8 et témoignant d'un savoir-faire reconnu dans des expériences similaires (évaluation de projets) ;
- une note de compréhension des termes de référence de l'évaluation détaillant la démarche méthodologique qu'ils se proposent d'adopter ;
- une offre financière.

Ils adresseront leurs documents au format électronique à l'adresse mail :

evaluation-rdc@ifadem.org

Critères d'attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre représente le meilleur rapport qualité/prix, en prenant en considération les critères suivants dans l'ordre décroissant d'importance :

- Méthodologie proposée et mode opératoire.
- Prix
- Compréhension et clarté de l'offre

Paievements

Le paiement sera effectué en une fois à la fin de la mission. Toutefois, si nécessaire et si l'expert le demande, un premier versement pourrait être consenti à la signature du contrat d'un montant ne dépassant pas les 50% du total.

Contrat

Un contrat sera signé entre l'expert et les parties, et déterminera les modalités d'exécution de l'évaluation. Les parties sont :

- L'Agence Universitaire de la Francophonie et l'Organisation Internationale de la Francophonie ;
- Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Formation à l'Etranger (APEFE).

ANNEXES

Annexe 1. Éléments de contexte

Données générales sur la RDC

Géographie

La République démocratique du Congo est un pays d'Afrique Centrale, l'un des plus grands pays africains et l'un des pays francophones les plus peuplés avec plus de 69,5 millions d'habitants. Le pays est très vaste (2 344 858 km²) et plus de 60% de la population vit en milieu rural. Il partage ses frontières avec 9 pays dont 3 pays francophones (République centrafricaine, Congo Brazzaville, Burundi), 5 pays anglophones (Soudan du Sud, Ouganda, Zambie, Rwanda, Tanzanie) et 1 lusophone (Angola) et possède, en plus d'un accès à l'océan Atlantique, de nombreux cours d'eau.



La RDC bénéficie d'atouts naturels considérables (énergies, gisements, mines, sols fertiles, etc.) et d'un fort potentiel économique. Paradoxalement, la population de la RDC figure parmi les plus pauvres au monde (cf. indicateurs ci-après).

Le Congo est divisé en onze provinces, parmi lesquelles le **Katanga**, la province la plus méridionale du pays, dont la capitale est Lubumbashi (anciennement Élisabethville). Sa superficie est de 497 000 km², soit environ la taille de l'Espagne. Le plateau du Katanga accueille de nombreuses fermes d'élevage et d'agriculture. L'est (Manono) et le sud (Lubumbashi, Kolwezi) de la province renferment de très riches gisements de cobalt, cuivre, fer, radium, uranium, et diamant.

Histoire

Depuis son accession à l'indépendance le 30 juin 1960, l'histoire de la République démocratique du Congo est marquée par des conflits successifs :

- entre 1960 à 1965, une lutte entre partis politiques constitués sur des bases tribales a donné lieu à des rébellions et des sécessions qui ont coûté la vie à près de 2 millions de personnes ;
- en 1996, l'Alliance des Forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre combat le régime du Maréchal Mobutu. En mai 1997, Laurent-Désiré Kabila se proclame Président du pays dont il change le nom en République démocratique du Congo ;
- deux guerres d'opposition se déroulent, en 1998 puis 2001. Après l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila, remplacé par son fils, Joseph Kabila, des négociations aboutissent à un accord de paix et de réconciliation nationale (2002), l'adoption d'une nouvelle constitution (2006) et l'organisation d'élections législatives (2006).

Depuis 2006, « des efforts ont été entrepris pour unifier et pacifier tout le pays. Mais il existe encore des zones d'insécurité dans la partie Est du pays. (...) la situation politique et sécuritaire de la RDC reste l'un des principaux facteurs qui fragilise la conception et la conduite d'une bonne politique de développement¹ ».

¹ Rapport RDC des progrès des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), 2010

Contexte socioéconomique

Malgré les progrès enregistrés au niveau macroéconomique depuis les accords de paix – 5,6% de croissance en moyenne entre 2002 et 2009 contre une croissance négative dans les années qui ont précédé – plus de 70% de la population congolaise, la plus importante en Francophonie, se situe en dessous du seuil de pauvreté. Le rapport 2010 sur les objectifs du millénaire pour le développement note que « cette pauvreté présente plusieurs facettes, à savoir : faible revenu, insatisfaction des besoins alimentaires, incapacité d'accéder aux soins de santé et à la scolarisation, incapacité à se loger décentement, etc. (...) »

Les jeunes – qui composent plus de 60% de la population congolaise – subissent un chômage largement supérieur à la moyenne nationale : 32% contre 18% au niveau national ; et 44% des ménages ne disposent pas de réserves alimentaires².

Population totale (estimation 2012) : **69 575 394 habitants**

Structure des âges (estimation 2013) :

- 0 à 14 ans : **43,5%**
- 15 à 24 ans : **21,3%**
- 25-54 ans : **29,1%**
- 55-64 ans : **3,5%**
- plus de 65 ans : **2,6%**

Age moyen (estimation 2013) : **17,7 ans**

Croissance de la population (estimation 2013) : **2,54% par an.**

Ratio hommes/femmes (estimation 2013) : **0,99**

Espérance de vie à la naissance (estimation 2013) : **55,14 ans**

Taux de natalité (estimation 2013) : **4,95 enfants / femme**

Part de la population située en dessous du seuil de pauvreté (estimation 2006) : **71,3%**

PIB par habitant (estimation 2011) : **190 \$**

Part de la population urbaine (estimation 2010) : **35%**

Sources : CIA – *The world fact book*

(<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/>) et *données banque mondiale* (<http://donnees.banquemondiale.org/>)

« La situation sanitaire est préoccupante », précise le rapport OMD 2010, « l'espérance de vie à la naissance est très faible, les hôpitaux sont souvent dépourvus des équipements indispensables et des médicaments nécessaires pour les soins élémentaires (...) la malnutrition sévit, plus particulièrement dans les provinces touchées par la guerre ».

La RDC, en souscrivant en 2000 au Pacte du Millénaire pour le Développement, a placé au centre de ses préoccupations la lutte contre la pauvreté. En 2010, le Programme des nations unies pour le développement estime que « la RDC ne pourra pas réaliser tous les OMD à l'horizon 2015. Globalement, les progrès réalisés de 2000 à 2010, sont très timides. Il y a cependant lieu de noter que la stratégie congolaise de promotion de la croissance et de réduction de la pauvreté a été mise en place en 2006, soit six années après la signature du Pacte du Millénaire. Si l'on s'en tient à cet état de choses, on devrait logiquement repousser l'horizon temporel à 2021³. »

Langues

L'Atlas linguistique du Congo Kinshasa dénombre 221 langues pour une population totale estimée à 69,5 millions d'habitants. 186 langues appartiennent à la famille bantoue et elles sont parlées par plus de 80 % de la population congolaise ; les autres langues sont représentées par la famille nilo-saharienne⁴.

La Nouvelle constitution de 2006 déclare, en son article 4 que « les langues nationales sont : le kikongo, le lingala, le swahili et le tshiluba ; la langue officielle est le français. »

² Rapport RDC des progrès des *objectifs du millénaire pour le développement* (OMD), 2010

³ <http://www.cd.undp.org/info.aspx?idcontent=15>

⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_de_la_R%C3%A9publique_d%C3%A9mocratique_du_Congo

« La plupart des Congolais pratiquent une diglossie déséquilibrée, sinon une triglossie lorsqu'ils savent le français. Ainsi, ils emploient leur langue maternelle (ou ethnique) dans les relations familiales ou inter-ethniques, mais la langue véhiculaire régionale — kikongo, lingala, swahili et tshiluba — dans la vie urbaine en général: commerce, administration locale, éducation (premier cycle du primaire), presse, radio et télévision. Pour ceux qui savent le français (triglossie), employer cette langue donne automatiquement accès à toutes les sphères du pouvoir et de la connaissance. C'est encore, dans les faits, la langue de l'État et du droit⁵. »

Systeme éducatif – enseignement primaire

Contexte général

Dans une situation de post-conflit et de reconstruction de tous les secteurs de la vie nationale, l'éducation constitue un élément central de la stratégie de développement en RDC.

C'est pourquoi la stratégie 2010-2016 du MEPSP s'efforce de "*considérer la situation actuelle dans la perspective de la reconstruction afin que les actions d'aujourd'hui préparent les réformes nécessaires à un avenir de progrès*".

L'amélioration de l'accès à une éducation de qualité constituait déjà l'un des objectifs prioritaires du document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR) 2006-2010 ; et elle est rappelée avec force dans le programme intérimaire de l'Éducation (PIE) de novembre 2011.

Le fait est qu'en 2011, le taux brut de scolarisation se situe à 90,7% mais que seuls 64,2% des enfants achèvent le cycle primaire.

Le rapport 2010 sur les OMD en République démocratique du Congo explique que « *l'évolution des taux de scolarisation pour l'ensemble du pays montre dans un premier temps une baisse de la scolarisation entre 1995 et 2001 à cause des perturbations dues aux conflits armés pendant cette période. Après 2001, on assiste à une tendance à la hausse de la scolarisation jusqu'en 2010.* »

Avec un environnement naturel qui gêne considérablement les conditions de circulation et de communication, une population estimée à 69 millions d'habitants, inégalement répartie sur le territoire (35% en milieu urbain), sans oublier une grande diversité culturelle et linguistique, la RDC se trouve confrontée au défi de devoir satisfaire d'énormes besoins en éducation de populations nombreuses, diverses et dispersées dans des zones souvent difficilement accessibles.



Voir aussi l'annuaire de statistiques de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel 2011-2012 (MEPSP)



Voir aussi « aperçu de l'état de l'éducation et de la formation en RDC » dans le Plan intérimaire de l'Éducation 2012-2014

Statistiques de l'EPSP 2011-2012

Nombre d'élèves en 2011/2012 : **12 004 804** (en 2008/2009 ils étaient 9,9 millions)

Taux net d'admission en 1^e année : **57%**

Taux brut de scolarisation au primaire : **90,7%**

Taux d'achèvement du cycle primaire : **64,2%**

Proportion de filles au primaire : **46,6%**

Proportion de femmes dans le corps enseignant : **25,2%**

Source : *Annuaire de statistiques du Ministère de l'EPSP 2011-2012*

⁵ <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/czaire.htm>

Organisation de la scolarité

L'enseignement primaire et secondaire en RDC est organisé en trois cycles :

	Cycles	Nombre d'années	Diplôme
Enseignement préscolaire		3 ans	
Enseignement primaire	Degrés 1, 2, 3	6 ans	Certificat d'Études primaires
Enseignement secondaire	Humanités (dont humanités pédagogiques)	6 ans	Diplôme d'état

L'enseignement primaire accueille les enfants à 6 ans, qu'ils aient ou non suivi un enseignement préscolaire et est obligatoire jusqu'à 12 ans. C'est en 1986 que la loi-cadre de l'enseignement décrète caractère obligatoire de l'enseignement primaire sans pour autant en prévoir la gratuité.

Il faudra attendre la nouvelle constitution de 2006 pour que, en son article 43, l'enseignement primaire soit décrété « obligatoire et gratuit dans les établissements publics ».

C'est à la rentrée 2010 que la gratuité de l'enseignement primaire public est rendue effective de façon progressive, en commençant par les 3 premières classes du cycle primaire et sans les villes de Kinshasa et Lubumbashi⁶.



Voir aussi l'organigramme le MEPSP et le PIE pour l'organisation administrative de l'enseignement primaire et secondaire

La formation des enseignants en RDC⁷

Profil des enseignants

En République Démocratique du Congo, le recrutement des enseignants du primaire à travers la formation initiale se fait dans une des filières des humanités générales (enseignement secondaire), appelée « humanités pédagogiques ». Elle est sanctionnée par le diplôme d'État qui permet ensuite directement d'enseigner. Plus de 40% des diplômés du secondaire sont issus de cette seule filière.

Cependant, pour une partie des élèves, cette filière représente une stratégie d'obtention du diplôme de fin de cycle secondaire pour ensuite accéder à l'enseignement supérieur et universitaire. Il en résulte un développement très rapide de la filière dans la plupart des établissements scolaires sans qu'ils disposent toujours d'enseignants avec les qualifications requises et de la présence d'écoles d'application à proximité pour la pratique professionnelle (stages). Les contenus de formation sont aussi jugés insuffisamment professionnalisant avec notamment trop peu de temps passé en situation pratique d'enseignement en classe.

⁶ <http://batoto.blogspot.com/2010/09/rdc-ecoles-primaires-kabila-decrete-la.html>

⁷ Voir aussi les termes de référence de l'expertise menée pour l'expérimentation du dispositif IFADEM dans les provinces du Bandundu, du Bas-Congo et de Kinshasa-Est

« L'amélioration des compétences des enseignants implique d'abord le renforcement de leur formation initiale. Á ce propos, il faut faire remarquer que le niveau de formation initiale des enseignants du primaire en RDC est encore celui des études secondaires. L'enseignement secondaire est, à son tour, assuré dans la plupart des écoles implantées en milieu rural, par des diplômés de ce même cycle d'enseignement (...)

L'amélioration des compétences des enseignants implique ensuite l'instauration de formation en cours d'emploi. À ce sujet la RDC a accumulé un gros retard, à telle enseigne que nombreux sont des enseignants qui ne bénéficient pas de cette forme de formation. Le recyclage suivi par la minorité des enseignants qui ont affirmé avoir bénéficié de temps en temps de cette formation a porté sur des thèmes qui ne touchent pas directement à la didactique. (...)

L'école congolaise doit relever le défi de la didactique. Le progrès enregistré par cette dernière depuis le début du 20ème siècle ne semble pas concerner les écoles congolaises. L'enseignant congolais se maintient au centre de l'action éducative et son style est dominé par la transmission des connaissances d'une manière magistro-centrique. »

L'école congolaise de demain : quelles chances et quels défis ?
Gratien Mokonzi Bambanota, Université de Kisangani⁸

Une fois en poste, les perspectives de carrière limitées et le bas niveau des salaires constituent l'un des points noirs de la condition de l'enseignant affectant négativement son activité. Une conséquence est le recours à la contribution des parents pour compléter le salaire versé par l'Etat (*prime de motivation*), notamment pour les enseignants nouvellement recrutés et non *mécanisés* (qui ne sont pas rémunérés par l'État) qui sont ainsi dépendants de l'apport des parents pendant des périodes pouvant aller jusqu'à plusieurs années. Cette situation se traduit par un manque d'attractivité de la profession et constitue un obstacle majeur à son renouvellement.

Si la formation continue des enseignants s'avère donc indispensable pour répondre aux enjeux qualitatifs de la scolarisation universelle, elle se heurte à la problématique de la motivation réelle d'un personnel qui pour 60% des cas environ, est amené à pratiquer une autre activité lucrative pour subvenir à ses besoins.

La formation continue : cadre institutionnel

La formation continue est organisée, par le SERNAFOR, un service de l'Inspection Générale (IG). Le SERNAFOR utilise donc du personnel de l'Inspection pour assurer ses formations directes. Dans la chaîne hiérarchique, le SERNAFOR travaille avec les Inspections Provinciales et également avec les inspecteurs des sous divisions provinciales (environ 300 sous divisions). Dans les sous divisions provinciales existe un pool d'inspecteurs pour le primaire, composé de 4 à 5 inspecteurs, dépendant hiérarchiquement d'un inspecteur chef de pool.

Le SERNAFOR travaille en étroite collaboration avec la DIPROMAD (se trouvant dans la chaîne hiérarchique du Secrétariat Général) sur l'ensemble des formations relevant des programmes. L'articulation entre les deux structures est claire : la DIPROMAD conçoit les programmes et le SERNAFOR, les modules de formation.

La DIPROMAD dispose d'une division documentation et media scolaires qui produit des supports notamment audio et vidéo.

⁸ <http://www.skolo.org/spip.php?article355&lang=fr>

Le SERNAFOR ne fonctionne qu'avec des financements extérieurs d'où un risque important d'éparpillement des stratégies de formation continue.

Toutefois, deux axes stratégiques présentés par les inspecteurs du SERNAFOR et inscrits dans le Plan intérimaire d'Éducation semblent représenter un premier pas vers une harmonisation des pratiques :

- l'articulation autour de la mise en œuvre d'activités d'auto-formation. Ce choix est surtout guidé par des contraintes budgétaires relatives au coût du déplacement de l'ensemble du personnel enseignant, mais il correspond aussi à des pratiques préconisées par divers partenaires ;
- le souci d'opérer une couverture nationale et d'inciter les partenaires à s'engager vers de nouveaux créneaux géographiques.

La formation continue dans le plan intérimaire de l'éducation (PIE) 2012-2014

La stratégie éducative de l'État congolais est formalisée dans le plan intérimaire de l'éducation 2012-2014 qui se fixe trois stratégies :

1. *Accroître l'accès, l'équité et la rétention ;*
2. *Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement ;*
3. *Renforcer la gouvernance.*

Le PIE se structure en 10 programmes : 3 ciblent « l'accroissement et l'amélioration de l'offre et de la demande d'éducation » ; quatre autres programmes ciblent « l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement » notamment à travers « la refondation de la formation initiale et continue des enseignants » ; les 4 derniers, enfin, concernent le renforcement des capacités des structures et acteurs du système éducatif ».

Extrait du Plan intérimaire de l'Éducation 2012-2014

127. À l'heure actuelle, la formation continue est le fait de diverses initiatives non coordonnées. Tout en reconnaissant l'utilité de ces initiatives, leurs contenus et approches méthodologiques seront évalués, harmonisés et alignés sur le programme national qui est en cours d'élaboration. L'approche retenue pour la formation continue sera, en partie, celle de l'enseignement à distance (radio, vidéo) avec la création d'un environnement propice à l'autoformation. La méthode s'appuiera sur les « unités pédagogiques », les cellules de base et les espaces d'apprentissage entre pairs au niveau de l'école et dont les mécanismes d'échange et de partage sont déjà pratiqués ou au moins connus. La radio et la vidéo semblent être les technologies les plus appropriées compte tenu des problèmes d'enclavement que connaît la RDC. Cette approche suppose un rôle clé du directeur d'école qui doit être sensibilisé et formé par le biais des mêmes outils. Les inspecteurs itinérants seront étroitement associés à la nouvelle approche afin d'harmoniser l'encadrement pédagogique et la pratique d'enseignement.

128. Le dispositif de formation continue fera l'objet d'une étude plus approfondie. Celle-ci devra proposer un cadre conceptuel détaillé, précisant, entre autres, (i) le processus d'apprentissage ; (ii) la nature d'intrants pédagogiques ; et (iii) les rôles des acteurs (soutien de proximité, personnes-ressources etc.) - le défi étant d'aboutir à un système de formation efficace, adapté aux réalités de terrain et ancré institutionnellement dans le système. Enfin, une attention particulière sera accordée aux enseignants de 1^{ère} et 2^{ème} années primaires (techniques d'apprentissage de la lecture et de l'écriture).

Programmes de formation continue en cours

Des initiatives ont été ou sont en cours d'être conduites dans le pays. Les besoins étant importants dans de nombreux domaines, ces formations peuvent concerner la maîtrise des programmes, la pratique de classe, la pédagogie active, l'utilisation des manuels scolaires, des réponses à des besoins déterminées par une évaluation ou bien un appui organisationnel à l'encadrement des cellules de base.

Le tableau ci-après récapitule les données recueillies jusqu'à présent sur les actions relatives à la formation continue.

Intervenant dans la FC	Contenus	Couverture géographique	Personnel support	Mode opératoire
SERNAFOR/ financement PARSE	Programmes révisés	pays	Inspecteurs du niveau central	Formation des inspecteurs de zone
PAQUED	Français Mathématiques Formation de 2700 enseignants en Français	3 provinces (Orientale, Equateur, Bandundu)	Pool inspecteurs Directeurs Maîtres resp unités péda Utilisation des réseaux de proximité	Formation intensive de 10 jours sur réseau de proximité.
CTB projet manuels scolaires	Pédagogie active et manuels	Toutes provinces	Pool inspecteurs	Formation en cascade
UNICEF	Gestion d'une classe Programme national	Toutes provinces	Inspection Provinciale	Formation en cascade
IRC/OPEQ	Didactique Lecture/Ecriture Maths Volet socio-émotionnel	4 provinces (Katanga, Sud Kivu, Nord Kivu, Kinshasa)	Pool inspecteurs Directeurs Maîtres responsables des unités pédagogiques	Regroupement en réseau (4/5 écoles) Centres de ressources
Save the children/UK	Gestion d'une classe Méthodes actives et participatives	4 provinces (Nord Kivu, Sud Kivu, Kinshasa, Kasaï Oriental)		Formation directe et en cascade
CPA (Suisse)	Méthodes actives et participatives	Kinshasa		3 semaines en présentiel durant les vacances
War Child Holland	Programmes Manuels FR et Maths	1 province (Sud Kivu)		
VVOB	Dynamisation des structures d'auto formation internes à l'école).	1 province (Bandundu)	Cellule de base	Formation en cascade Regroupement 4/5 écoles
SESAM	Pratique de classe Requalification en Français	Kinshasa, Kisangani	Pool inspecteurs directeurs	Formation directe Centres de ressources
Croix rouge espagnole	Formation des enseignants	Equateur Kinshasa (Malucu)	Méthodologie AMI utilisée dans l'Equateur	Méthodologie AMI utilisée dans l'Equateur

Source : termes de référence de l'expertise pour l'expérimentation d'un dispositif pilote de formation continue des enseignants dans les 3 sous-provinces du Bandundu, Bas-Congo, Kinshasa-Est

Annexe 2.

L'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres

IFADEM : présentation générale⁹

Co-pilotée par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), IFADEM participe aux efforts internationaux en faveur d'une Éducation de base de qualité.

En partenariat avec IFADEM, les pays engagés dans sa mise en œuvre – actuellement le Bénin, le Burundi, Haïti, le Liban, Madagascar, le Niger et la RDC – conçoivent et organisent un dispositif de formation en partie à distance des maîtres adapté aux besoins de leurs systèmes éducatifs et utilisant les technologies de l'information et de la communication.

IFADEM répond à cinq grands objectifs...

- Développer des stratégies de formation continue reposant sur l'utilisation de la formation ouverte et à distance.
- Renforcer les compétences pédagogiques des enseignants du primaire.
- Améliorer la qualité de l'enseignement du français, des matières scientifiques enseignées en français et des méthodes pédagogiques des enseignants.
- Former à distance avec un dispositif de formation s'intégrant au système éducatif local.
- Développer l'usage des TICE et de la FOAD dans les institutions de formation des maîtres.

... et repose sur les principes de mise en œuvre ci-après :

- une gouvernance locale importante et représentative des institutions nationales intervenant **dans la formation, le suivi et l'évaluation des enseignants**. Un Comité national est nommé par le Ministère en charge de l'éducation. Il a en charge les volets opérationnel, administratif et pédagogique de l'Initiative;
- l'apport d'une **expertise internationale** en matière de formation continue des enseignants du primaire pour renforcer l'expertise locale;
- la **structuration d'un dispositif** de formation continue qui se caractérise par : la **conception locale d'un parcours d'auto-formation tutorée**, accompagné d'une initiation à l'informatique et à Internet, au bénéfice d'instituteurs ; le **renforcement des capacités des acteurs** d'encadrement locaux : formation des concepteurs de contenus, enseignants, conseillers pédagogiques, tuteurs, inspecteurs, cadres des directions techniques du Ministère à la didactique du français, l'ingénierie de formation, l'utilisation des TICE, la formation à distance, etc ; la mise en place d'un **tutorat de proximité** assuré par les corps intermédiaires des structures déconcentrées du ministère;
- la **reconnaissance** de la formation par le Ministère;
- la livraison directement aux enseignants de **dotations pédagogiques** (livrets, dictionnaire, grammaire, ressources audio...);
- la création possible (le plus souvent au sein d'une institution de formation des maîtres) d'un **centre de ressources pédagogiques** et de matériel informatique connecté à Internet : l'Espace numérique IFADEM.

⁹ Voir aussi <http://www.ifadem.org/fr/presentation>

IFADEM-RDC / Katanga : Phase d'expérimentation

IFADEM a concerné, au Katanga, 600 **institutrices et instituteurs** du degré terminal (5^e et 6^e années du primaire) sélectionnés par le coordonnateur provincial sur la base des critères définis par le CN :

- enseignants de 5^{ème} et 6^{ème} année primaire
- prioritairement des femmes
- écoles situées dans les centres des PROVED
- 75% des écoles sélectionnées doivent se situer près du centre de la PROVED
- Taux de réussite aux examens du TENAFEP (dits test national de fin d'études primaires ou examens sélectifs)

Mise en place de la gouvernance, constitution des équipes et partenariats

Le Comité national est présidé par le Ministre de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, SE Maker Mwangu Famba. Ses membres sont :

- Le Conseiller chargé de la Coopération internationale
- Le Conseiller pédagogique
- L'inspecteur général de l'enseignement
- Le directeur de l'Enseignement général et normal
- La directrice des Programmes scolaires et Matériels didactiques (DIPROMAD), coordonnatrice des concepteurs de contenus
- Le directeur de la Planification scolaire
- Le coordonnateur de la Cellule d'appui technique (CAT/MEPSP)
- L'inspecteur général adjoint chargé de la Formation des enseignants du primaire à la SERNAFOR
- Le correspondant national de la Conférence des ministres francophones de l'éducation nationale (CONFEMEN)
- Les responsables des Campus numériques francophones à Kinshasa et à Lubumbashi (représentants de l'OIF et de l'AUF)
- Le délégué général à la Francophonie du ministère de la Coopération internationale
- Les représentants des PTF appuyant l'initiative

Ses missions sont précisées dans l'accord de partenariat :

Le Comité national a pour mission de coordonner au niveau national, en liaison avec le comité de Coopération Internationale, les volets opérationnel, administratif et pédagogique de l'Initiative. Il est notamment responsable de la désignation des différents acteurs de terrain, du choix des provinces concernées, de la détermination des conditions de reconnaissance de la formation des maîtres, de la planification des différentes étapes, de la fixation du montant des indemnités et des rémunérations des acteurs de terrain, de l'évaluation du dispositif par les autorités du pays.

Le CN veille à la concordance d'IFADEM avec les stratégies de réforme du MEPSP et à la prise en compte des contenus et méthodologies de formation développés par IFADEM dans les stratégies de formation continue des enseignants définies par le MEPSP.

Le CN veille à l'intégration de l'initiative IFADEM dans la dynamique de coopération éducative internationale dont bénéficie le pays en se portant garant de la complémentarité des différents programmes et activités et en veillant à la visibilité d'IFADEM parmi les partenaires techniques et financiers.

2011 : Missions exploratoires.
7 juillet 2011 : Signature de l'accord-cadre **2011-2013**
2011 – 2012 : Ateliers pour la conception des contenus
27 décembre 2012 : Inauguration de l'Espace numérique de Likasi. L'Espace numérique de Kolwezi n'a pas encore été inauguré officiellement mais il accueille des formations depuis le 1^{er} avril 2013.
Novembre 2012 – mars 2013 : Ateliers de formation pour les formateurs et les tuteurs.
Décembre 2012-janvier 2013 : Premier regroupement des enseignants.
Début avril 2013 : Deuxième regroupement des enseignants.
Juillet 2013 : Troisième regroupement des enseignants.
2^e semestre 2013: Évaluation des enseignants
2^e semestre 2013: Évaluation de la phase pilote d'IFADEM-RDC / Katanga.

Le CN veille à ce que les contenus de formation produits dans le cadre d'IFADEM tiennent compte des programmes scolaires en vigueur en République Démocratique du Congo, du référentiel de formation des enseignants et s'assure que des regroupements d'instituteurs sont organisés pendant les vacances scolaires pour ne pas empiéter sur leur temps pédagogique.

Le **Secrétariat exécutif du CN**, désigné par arrêté ministériel, est placé sous la responsabilité du coordonnateur IFADEM pour le ministère, Monsieur Jovin MUKADI TSANGALA, conseiller chargé de la coopération internationale au MEPS.

Ses membres sont :

- la Directrice des Programmes scolaires et Matériels didactiques (DIPROMAD), coordonnatrice des concepteurs de contenus ;
- l'Inspecteur général adjoint ;
- l'inspecteur principal du SERNAFOR chargé du suivi-évaluation ;
- l'inspecteur principal du SERNAFOR chargé de la formation pédagogique ;
- le directeur de l'Enseignement général et normal ;
- le représentant local désigné par l'OIF et l'AUF ;
- le délégué général à la Francophonie.

Compte tenu de la structure administrative de la RDC et de l'existence d'un ministère provincial de l'Éducation, un Comité provincial (CP) est établi à Lubumbashi, chef-lieu de la province du Katanga (sud du pays). Présidé par le Ministre provincial de l'Éducation, le comité provincial a pour mission de coordonner au niveau provincial les volets administratif, pédagogique et organisationnel de l'Initiative.

Le CP est présidé par le Ministre en charge de l'Éducation et il est coordonné par l'Inspecteur principal provincial du Katanga 1.

Ses membres sont :

- Le Directeur provincial de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (PROVED Katanga 1)
- L'inspecteur principal provincial de Katanga 4
- Les inspecteurs provinciaux chargés de l'enseignement primaire
- les deux directeurs provinciaux du MEPS des provinces éducatives ciblées
- Deux inspecteurs itinérants par province éducative désignés par le PROVED
- Le Responsable du Campus numérique francophone à Lubumbashi représentant de l'OIF et de l'AUF
- Le Chef de projet IFADEM pour l'APEFE

Ce dernier a été mis à disposition d'IFADEM par l'APEFE. En effet, IFADEM est expérimentée dans le Katanga en partenariat avec l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger (APEFE) qui contribue, pour l'ensemble des trois ans, à hauteur de 498 000 euros sur un budget total de 773 600 euros et met à disposition de l'Initiative un chef de projet à Lubumbashi (Clément TSHIBANGU). L'International Rescue Committee (IRC), agissant pour le compte de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), finance la construction du bâtiment qui accueille l'Espace numérique de Kolwezi à hauteur de 51 360 euros.

Il travaille en liaison avec les responsables des Campus numériques francophones de l'AUF à Kinshasa (Jean-René GALEKWA) et Lubumbashi (Narcisse KALENGA). L'OIF et l'AUF ont désigné Madame Lynda KANINDA, en poste au Campus Numérique Francophone de Lubumbashi, pour le suivi des activités IFADEM au Katanga.

En liaison avec le CP, le Comité national a désigné les acteurs de terrain, les provinces éducationnelles et les écoles pédagogiques dans lesquelles se réalise l'expérimentation. Au Katanga, province dans laquelle s'étend la première expérimentation de l'initiative, deux écoles pédagogiques ont été sélectionnées : Institut Msaada de Likasi et Complexe Scolaire Elimu de Kolwezi, respectivement dans les provinces éducationnelles Katanga 1 et Katanga 4.



Voir aussi :

<http://www.ifadem.org/fr/pays/rdc/katanga/gouvernance-et-equipés>

Conception du programme de formation et dotations pédagogiques des enseignants

Une équipe des concepteurs de contenus est désignée par le Comité national et constituée de 12 membres placés sous la coordination d'Anne-Marie NZUMBA NTEBA LUVEFU, Directrice des Programmes et Matériels Didactiques (DIPROMAD):

- Egide IMALU, Direction des Programmes et Matériels Didactiques (MEPSP)
- Marcel KALOMBO MUZAMBA, Inspection Générale / Service National de Formation (MEPSP)
- Josée KISONGO, Direction des Programmes et Matériels Didactiques (MEPSP)
- Georges MULUMBWA MUTAMBWA, Université de Lubumbashi
- Sr Cécile MUNDI, Institut Supérieur Pédagogique-Gombe, Kinshasa
- Jacques MULUMEODERHWA MANDEVU, Inspection Générale / Service National de Formation (MEPSP)
- Jacque NGADI, projet SESAM (<http://www.sesam.cd/>)
- Rombaut NGOYI KABUNDI, Direction des Programmes et Matériels Didactiques (MEPSP)
- Dismas NKIKO MUNYA RUGERO, Université de Lubumbashi
- Anne-Marie NKOMBE NKOY, Inspection principale provinciale Katanga 4
- Danny TUNGISA KAPELA, projet SESAM

L'équipe des concepteurs bénéficie de l'appui d'experts techniques internationaux de l'Université de Liège (Professeur Jean-Marc DEFAYS) et de l'Université Libre de Bruxelles (Professeur Annick ENGLEBERT).

Durant l'année scolaire 2011- 2012, l'équipe s'est réunie en ateliers de conception à Kinshasa, à cinq reprises afin de réaliser les 6 livrets IFADEM-RDC /Katanga.

Les 3 premiers livrets ont été élaborés par tous les concepteurs. Pour des besoins de gain de temps, les 3 derniers ont été conçus en petits groupes de 3 concepteurs chacun. Les versions finales ont été envoyées aux experts pour évaluation du contenu. Le graphisme de ces livrets a été réalisé par une équipe européenne et l'impression finale a été confiée par les imprimeries Mediaspaul de Lubumbashi.

Quelques difficultés dans la conception des livrets ont été signalées, lesquelles sont liées entre autre à la distance : la conception des livrets en ateliers en RDC (Kinshasa et Lubumbashi), la correction des versions provisoires en Belgique par les experts, les discussions entre les deux pôles le plus souvent en asynchrone compte tenu des emplois de temps de chacun, etc. Tout ceci a eu pour conséquence de retarder l'impression qui a eu lieu soit juste avant les deux premiers regroupements, soit pour le livret 6 après : il n'était donc pas prêt pour le 2^{ème} regroupement et a été remis aux tuteurs lors de leur réunion mensuelle du 31 mai 2013 (à Likasi) et du 13 avril 2013 (Kolwezi), afin qu'eux, à leur tour, les distribuent aux enseignants qu'ils accompagnent.

Au cours de leur parcours de formation les enseignants reçoivent un « kit pédagogique » contenant six livrets élaborés par les concepteurs de contenus, des documents audio sur une clé USB (ils accompagnent les livrets 1 et 2), le Mémento, un dictionnaire, une grammaire et des documents audio.

50 écoles (qui sont aussi les écoles ciblées pour les mini-regroupement) désignées par la Coordination provinciale ont reçu chacun un poste radio / lecteur USB.

Livret 1 : Tenir compte des variations linguistiques et culturelles, repérer les erreurs phonétiques, grammaticales, et y remédier

Livret 2 : Développer les compétences de compréhension et production orales : vocabulaire, grammaire, expression

Livret 3 : Développer les compétences de compréhension et production orales : vocabulaire, grammaire, expression

Livret 4 : organiser le travail en classe : les séquences, les interactions, la gestion des grands groupes ...

Livret 5 : Enseigner le français pour les mathématiques et par les mathématiques

Livret 6 : Enseigner l'éveil scientifique en français



Les livrets de formation, fichiers audio et le *Mémento* sont en téléchargement sur le site internet de l'Initiative :

<http://www.ifadem.org/fr/pays/rdc/katanga/ressources-educatives>

Aménagement des infrastructures

IFADEM a aménagé deux espaces numériques dans les Athénées de Likasi et de Kolwezi. Ces espaces sont dotés chacun d'une salle multimédia comptant 25 unités informatiques, d'un local technique, d'une connexion internet et de réseau, de la climatisation, d'une vingtaine d'ordinateurs neufs (fonctionnant exclusivement avec des logiciels libres), d'une unité audiovisuelle (télévision à écran plat, lecteur de DVD) et de matériel périphérique nécessaire (imprimante, photocopieuse, scanner et vidéoprojecteur).

À côté de ce dispositif technologique, les espaces numériques proposent une consultation des supports écrits (dictionnaires, encyclopédies, livres de grammaire française, livrets IFADEM, ouvrages et revues spécialisées dans le domaine de la pédagogie) aux écoles des athénées (enseignants et élèves) et aux services de l'inspection provinciale sur place.

Espace Numérique de Kolwezi. Dans le cadre de la mise en œuvre des projets IFADEM et OPEQ (Opportunité pour l'accès égal à l'Éducation, projet mené par l'IRC et le Ministère de l'EPSP), l'APEFE et l'IRC, menant chacun un projet d'appui à l'éducation - IFADEM et OPEQ -, prévoyaient la construction d'un bâtiment. En s'associant financièrement, le projet de construction de cette bibliothèque prévu par l'IRC sera étendu pour abriter l'espace numérique francophone IFADEM. Une convention de financement a donc été conjointement signée par les deux partis le 30 janvier 2012. L'IRC a reçu de l'APEFE un financement supplémentaire pour construire et parachever le centre des ressources pour enseignants dont une partie est destinée à appuyer IFADEM en devenant un espace numérique.

Les travaux de construction ont débuté le 6 mars 2012 sous la supervision de l'IRC. Le coût de l'ouvrage s'élevait à 94 591 dollars US, dont 32 475 à charge de l'APEFE.

L'exécution des travaux a connu certaines difficultés. En effet, prévus initialement pour durer 180 jours (fin de l'ouvrage le 29 septembre 2012), ces travaux ont pris une année, entraînant de ce fait la résiliation du contrat avec l'entrepreneur, le ralentissement (voire l'arrêt à certaines périodes) du travail de maçonnerie. Cette situation a eu des conséquences sur la tenue du premier regroupement des maîtres ainsi que sur la mise en route des formations à l'Informatique et à l'Internet destinées aux personnels de l'EPSP :

- pas de session d'initiation à l'informatique pour les enseignants de Katanga 4 jusqu'en avril
- pas de formation en informatique
- retard dans l'exécution de la mission de Zakhine Maye, volontaire international francophone (VIF) en mission depuis novembre 2012 par IFADEM à Kolwezi
- connexion Internet payée mais non consommée
- achat supplémentaire d'équipement de connexion pour le VIF : modem de connexion

NB : L'espace numérique de Kolwezi n'a pas encore été officiellement inauguré à ce jour. Malgré cela, il accueille des formations depuis le 1er avril.

Espace Numérique de Likasi. Le Ministre de l'éducation du Katanga avait donné son accord en signant la lettre de mise à disposition de ce qui a été, il y a plusieurs décennies, la grande salle de gymnastique de l'athénée Mapinduzi pour y installer l'espace numérique : un espace numérique dédié à la formation doté de 25 postes informatiques et de périphériques connectés à Internet ; un local technique central qui héberge un serveur de marque DELL model POWEREDGE R210II – Processeur i3-2100 ; un bloc sanitaire.

Globalement en bon état, la salle a nécessité des travaux d'aménagement au regard des contraintes techniques liées à l'implantation d'un espace numérique : élévation de mur de séparation, sécurisation des portes et fenêtres, aménagement des toilettes, peinture, électricité et ameublement. Les travaux complétés, la réception du bâtiment a eu lieu le 17 juillet 2012, en présence de Mme la Conseillère en charge de l'éducation du Ministère de Province, Madame Mwange.

Prêt depuis plus plusieurs mois, l'espace numérique a été inauguré officiellement par le Ministre de l'EPSP le 27 décembre 2012 pour accueillir le premier regroupement des maîtres IFADEM.

Formations de formateurs

Les tuteurs. L'inspection provinciale a fait une pré-sélection de 27 tuteurs, conseillers pédagogiques et inspecteurs pour un ratio de 24 enseignants par tuteur. Ces tuteurs ont organisé, en moyenne 2 fois par mois, des « mini-regroupements » des instituteurs dont ils ont la charge afin de revenir sur les supports pédagogiques présentés lors des regroupements, les difficultés d'assimilation des matières contenus dans les supports.

En décembre 2012 et avril 2013, les tuteurs ont suivi une formation complète à la notion de tutorat et à la FOAD (formation de 36 heures) organisée en deux ateliers successivement à Likasi et à Lubumbashi¹⁰.

Atelier	Contenu	Participants	Formateur	Lieu et date
Présentation d'IFADEM Initiation au tutorat et à la FOAD (1)	Comprendre son rôle de tuteur. Préparer son tutorat. Mettre en œuvre son tutorat. Faire le bilan de son tutorat (1).	27 tuteurs	Pontien MUKALAY	Espace Numérique Francophone de Likasi, du 29 novembre au 01 décembre 2012.
Initiation au tutorat et à la FOAD (2)	Faire le bilan de son tutorat (2). Retour sur le premier mois de tutorat.	22 tuteurs	Pontien MUKALAY	Campus Numérique Francophone de Lubumbashi, du 13 au 15 mars 2013.

Formation des tuteurs aux livrets: ces ateliers de formation visent la compréhension et l'exploitation des livrets et du Mémento. La durée moyenne de chaque formation est de 4 jours.

Atelier	Contenu	Participants	Formateur	Lieu et date
Initiation aux livrets IFADEM	Livrets 1 à 3 et <i>Mémento</i>	27 tuteurs	Jean-Marc Defays (Belgique), Georges MULUMBWA MUTAMBWA(Lubumbashi), Eugide IMALU (Kinshasa), Anne-Marie Nkombe (Lubumbashi)	Espace Numérique de Likasi, du 03 au 07 décembre 2012.
Initiation aux livrets IFADEM	Livrets 4 à 6	24 tuteurs	Anne-Marie Nkombe, Annick Englebert, Sr Cécile Mundi	Campus Numérique Francophone de Lubumbashi, du 18 au 21 mars 2013.

Les animateurs de formation. Vingt animateurs de formation, professeurs de français dans les institutions de formation initiale des maîtres (écoles pédagogiques), ont été désignés par l'Inspection principale provinciale de l'EPSP. Le choix a été motivé par le fait que ce sont des professeurs de Français (1er critère) qui interviennent dans la correction des examens de français oral organisés par le Ministère de l'EPSP au terme du cycle du secondaire (2ème critère). Leur tâche primordiale dans l'initiative est d'accompagner, pendant les regroupements, les instituteurs dans l'assimilation des contenus des supports pédagogiques, ainsi que de veiller à ce que les instituteurs puissent travailler en autonomie dans l'étude des livrets.

¹⁰ cf. supports de formation, <http://www.ifadem.org/fr/ressources-educatives/2012/10/30/atelier-tuteurs-ifadem>

En marge des préparatifs du premier et deuxième regroupement et après la formation des tuteurs Ifadem, les vingt animateurs (10 animateurs par province éducationnelle) bénéficient de la même initiation à l'exploitation des livrets. En décembre 2012 et en mars 2013, les animateurs de Katanga 1 et de Katanga 4 suivent respectivement à Likasi (Espace Numérique Francophone) et Kolwezi (Athnée et Espace Numérique Francophone) ont été formés par 4 tuteurs ayant suivi les semaines précédentes la même formation.

Atelier	Contenu	Participants	Formateur	Lieu et date
- Présentation de l'IFADEM - Initiation aux livrets IFADEM	Livrets 1 à 3 et Mémento	20 animateurs	Likasi : Théodore Tshibumba Kasonga et Jean-Pierre Ilunga Twite	Simultanément à Likasi et à Kolwezi
- Initiation aux livrets IFADEM	Livrets 4 à 6	20 animateurs	Kolwezi : Lupanda Kyomba et Mutunda Ubite	Simultanément à Likasi et à Kolwezi, du 27 au 29 mars 2013

Les responsables des Espaces Numériques. Mouhamed MOULIOM (Institut Msaada de Likasi) et Maye ZAKHINE (Complexe scolaire Elimu de Kolwezi) volontaires internationaux de la Francophonie, sont en poste depuis le mois d'octobre 2012 et pour une année dans les Espaces numériques IFADEM en tant que Formateur – TICE. Ils ont la charge d'initier les instituteurs, les tuteurs et les animateurs à l'informatique et à l'internet et de former leurs successeurs désignés par l'institution qui héberge l'Espace numérique.

Parcours de formation des instituteurs

Dans cette phase d'expérimentation d'IFADEM au Katanga, les instituteurs suivent un cursus de renforcement de compétences dans l'enseignement du français et en français, de 200 à 300 heures environ, essentiellement à distance.

Initiés aux méthodes pédagogiques actives, les « maîtres » sont accompagnés tout le long de leur auto-formation par un tuteur commis d'office qui déploie un dispositif de soutien, de motivation, d'aide de proximité.

Les instituteurs ont suivi, soit pendant les regroupements pour les instituteurs qui exerçaient dans un lieu éloigné de l'Espace numérique soit entre chaque regroupement pour ceux qui avaient la possibilité de se rendre facilement à l'EFACAP ou à l'ENI, les trois volets de l'initiation informatique et Internet¹¹ dans les Espaces numériques. Au minimum chacun bénéficie de 15h de formation ; plus pour ceux dont la situation géographique permet de se rendre plus souvent sur place.

La formation en partie à distance des instituteurs a été ponctuée par **3 regroupements : décembre 2012, avril 2013 et juillet 2013** (voir ci-après les taux de participation).

¹¹ <http://nouveau.ifadem.org/fr/ressources-educatives/2012/10/30/ateliers-3i-initiation-a-linformatique-et-a-internet>

PREMIER REGROUPEMENT <u>Deux cohortes de 300 instituteurs chacune</u> du 27 au 29 décembre 2012 et du 03 au 05 janvier 2013	580 instituteurs	18 heures de formation au contenu	IFADEM : présentation de l'initiative et du dispositif de formation
			Mémento
			Livret 1
			Livret 2
			Livret 3
		6 heures d'initiation à l'informatique et à l'Internet	Initiation à l'environnement informatique
DEUXIEME REGROUPEMENT <u>Deux cohortes de 300 instituteurs chacune</u> du 01 au 02 avril 2013 et du 04 au 05 avril 2013	574 instituteurs	18 heures de formation	Livret 4
			Livret 5
		4 heures d'initiation à l'informatique et à l'Internet	Initiation à Internet et Ouverture de boîte-mail
TROISIEME REGROUPEMENT¹² <u>Deux cohortes de 300 instituteurs chacune</u> juillet 2013	539 instituteurs	18 heures de formation	Retour sur tous les livrets
		4 heures d'initiation à l'informatique et à l'Internet	Initiation au dispositif d'évaluation finale de l'Initiative

Encadrement

Lors des regroupements, des équipes d'encadrement sont mobilisées :

- 20 animateurs, professeurs de français dans l'enseignement secondaire chargés des séances d'initiation aux livrets, encadrés par les concepteurs de contenus présents sur place
- 27 tuteurs désignés pour suivre chacun un groupe d'enseignants pendant les périodes d'auto formation et les accompagner tout au long du regroupement;
- 2 Volontaires internationaux de la Francophonie en poste dans les Espaces numériques chargés d'animer les séances d'initiation à l'informatique et au Web 2.0.
- 2 chargés du regroupement.

Évaluation des instituteurs

Au terme de la formation, une évaluation des instituteurs sanctionnera leur certification (attestation de réussite) et leur promotion d'un échelon dans la fonction publique.

Cette évaluation se réalisera pendant le dernier trimestre de l'année 2013 ; les modalités en seront définies par le Secrétariat exécutif comme stipulé dans la convention de partenariat.



Voir aussi : <http://www.ifadem.org/fr/pays/rdc/katanga/dispositif-de-formation>

¹² Le troisième regroupement se tiendra en juillet 2013. La date n'est pas encore fixée.

Effectifs des trois regroupements

1e regroupement	Likasi	Kolwezi	Total	Part de l'effectif global
Femmes	62	27	89	15,3%
Hommes	220	271	491	84,7%
Total	282	298	580	

2e regroupement	Likasi	Kolwezi	Total	Part de l'effectif global
Femmes	59	27	86	15,1%
Hommes	222	263	485	84,9%
Total	281	290	571	
Taux de participation	99,6%	97,3%	98,4%	

3e regroupement	Likasi	Kolwezi	Total	Part de l'effectif global
Femmes	62	21	83	15,4%
Hommes	196	260	456	84,6%
Total	258	281	539	
Taux de participation	91%	94,3%	92,9%	

Annexe 3.

Liste des documents mis à la disposition des évaluateurs

À compléter